

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 30 JUIN 2011

L'an deux mille onze, le trente juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle des fêtes de Martailly-lès-Brancion, sous la présidence de Madame GABRELLE, Présidente de la Communauté de Communes du Tournugeois.

Date de Convocation : 24/06/2011

Présents : M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. TALMEY Patrick (Martailly-lès-Brancion), M. MEUNIER Jean-Claude (Ozenay), M. PERRET Guy (Plottes), Mme GABRELLE Catherine (Royer), M. BOSIO Hervé (Tournus), M. COLIN Gérard (Tournus), M. FAURE Louis (Tournus), M. LAMBÉY Bruno (Tournus), M. LEGROS Jean (Tournus), M. OUDELETTE Yves (Tournus), Mme MONNOT Monique (Tournus), Mme SEITZ Charlotte (Tournus), M. VESSILLER Marc (Tournus), M. CHOPARD Jean-François (Le Villars), délégués titulaires.

Absents représentés par un suppléant : Mme MECHIN Gisèle (La Truchère) remplacée par Mme Sophie PUGET, M. MUYARD Frédéric (La Chapelle-sous-Brancion), remplacé par Mme Danielle GILARDON, M. VOLAGE Daniel (Lacrost) remplacé par M. GALLUCHOT Daniel, M. MARINIER Jacques (Plottes) remplacé par M. MOUREAUX Guy, M. GROSJEAN Henri (Préty) remplacé par M. Jean-Paul HUMEAU, M. THIVENT Michel (Préty) remplacé par M. BERNOLLIN, M. BUATOIS Gérard (Tournus) remplacé par M. CERCY André, M. TALMARD Paul (Uchizy) remplacé par M. BISSAY Bernard, M. TALMARD Gérald (Uchizy) remplacé par M. DAVID Didier.

Absent excusé : M. PERRUSSET Henri (Farges-lès-Mâcon).

Secrétaire de séance : M. TALMEY Patrick (Martailly-lès-Brancion).

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Membres en exercice : 25

Votants : 24

➤ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte-rendu du 19 mai 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de voter CONTRE la proposition du Préfet préconisant la fusion de son territoire avec celui de la Communauté du Mâconnais Val de Saône, qui semble prématurée à l'heure actuelle. Cependant, la Communauté de Communes du Tournugeois reste ouverte à toute coopération avec les collectivités avoisinantes.

➤ **PROJET DE CONSTRUCTION DU BATIMENT SIEGE COMMUNAUTAIRE ET DES LOCAUX DE LA RESSOURCERIE**

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à la majorité (Abstention 0, Contre 1, Pour 23), décide :

- de CREER une commission ad hoc en charge de l'avant-projet définitif, composée de MM. PERRUSSET, MEUNIER, THIELLAND, LEGROS, CHOPARD, TALMARD P. et Mme GABRELLE,
- d'AUTORISER Madame la Présidente à signer le compromis de vente et l'acte à intervenir ainsi que tous documents afférents à la cession de terrain avec la Ville de Tournus, étant précisé que les frais d'acte et de bornage seront pris en charge par la Communauté de Communes,
- d'AUTORISER Madame la Présidente à signer la demande de permis de construire,
- d'HABILITER Madame la Présidente à solliciter l'ensemble des concours financiers susceptibles d'être alloués pour ce projet.

➤ **RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE MISSION 'DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE'**

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (Abstention 1, Contre 0, Pour 23), décide :

- d'AUTORISER le recrutement d'un chargé de mission « développement économique » au 1^{er} septembre 2011,
- de FIXER le niveau de recrutement et de rémunération par référence au grade d'attaché territorial, selon la formation et l'expérience du candidat retenu,
- d'AUTORISER la Présidente à solliciter l'ensemble des concours financiers susceptibles d'être alloués et notamment, l'aide financière du Conseil régional et du FEADER pour le poste de chargé de mission, ainsi que l'avis du Pays Sud Bourgogne sur la demande de subvention FEADER,
- d'HABILITER la Présidente à signer tout document relatif à cette affaire.

Les crédits nécessaires à ce recrutement sont inscrits au chapitre 012 du budget principal 2011.

➤ **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS
- ANNEE 2010**

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2010.

➤ **CONTRAT ECO-EMBALLAGES – PASSAGE AU BAREME E**

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'APPROUVER le nouveau contrat et d'opter pour le passage au barème E à compter du 1^{er} janvier 2011 en substitution au barème D précédent, d'OPTER pour la garantie de reprise intitulée « option Filières » pour chacun des matériaux d'emballages ménagers, d'AUTORISER la Présidente à signer ce nouveau Contrat pour l'Action et la Performance avec Eco-Emballages pour une durée de 6 ans ainsi que tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.

➤ **PISCINE : CONVENTION DE PRESTATION DE LOISIRS – ETE 2011**

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'AUTORISER la Présidente à signer la convention de prestation de loisirs ainsi que le règlement intérieur avec l'Espace Chanay pour la mise en place d'un marabout sur le site de l'Espace aquatique et l'animation des activités suivantes : babyfoot, billard, ping-pong, jeux de société, volley-ball, pétanque etc. Ces animations s'adresseront aux jeunes âgés de 12 à 17 ans tous les mardis et jeudis de 14h30 à 18h00 à compter du 5 juillet jusqu'au 25 août 2011.

➤ **CONVENTION DE STAGE**

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- de REpondre FAVORABLEMENT à une demande de stage sollicitée par un ouvrier paysager du Tournugeois, spécialisé dans les travaux d'entretien des espaces verts et naturels et actuellement sous contrat aidé au Conseil Général de Saône-et-Loire,
- de l'AFFECTER au service de gestion des déchets durant la période du 11 au 25 juillet 2011 inclus,
- d'AUTORISER Mme la Présidente à signer la convention « de mise à disposition à titre gratuit pour la réalisation d'une période d'immersion par un salarié en insertion » avec le Conseil général de Saône-et-Loire.

La séance est levée à 20h40.

Le secrétaire de séance,



La Présidente,

